Caba-NON!

Comité contre la colonisation d'Herbeumont et le mitage de sa forêt

23/10/2020

Pourquoi dire non à la construction d'habitations de loisir en zones forestières ?

En fait, nous y sommes opposés à la fois sur le fond et sur la forme.

Éditrice responsable: Siska Claessens. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le fond :
Le dommage fait à notre environnement

La conséquence de ce projet, c'est le dommage fait à l'environnement, notre environnement, celui de l'Ardenne qui nous est chère. À nous, résidents mais aussi aux autres, qu'ils soient touristes ou seconds résidents, qu'ils soient Wallons ou Flamands. Car si les touristes aiment tant fréquenter les Ardennes, ce n'est pas pour se retrouver dans une autre zone urbanisée, mais pour y contempler la beauté, le calme et la quiétude d'espaces encore préservés et (semi-)sauvages.

C'est le dommage fait à l'environnement, notre environnement, celui de l'Ardenne qui nous est chère.

En moins de 20 ans, la **Wallonie a perdu plus de 23.000 hectares de terres agricoles** au profit de l'urbanisation (chiffres Statbel). Elle a aussi perdu près de **2.000 hectares de forêts**. Le changement dans l'utilisation des terres (comme la déforestation et l'urbanisation) est l'une des causes principales de la **perte de la biodiversité**.
Ce constat est alarmant car la biodiversité est essentielle à la vie humaine. Elle nous aide à lutter contre le changement climatique, à nous y adapter et réduit l'impact des risques naturels.

Ce projet, clairement motivé par la recherche de profit, n'a aucune valeur didactique.

Il ne s'inscrit pas dans l'esprit du projet régional de valorisation touristique des massifs forestiers, qui prévoit de concevoir un tourisme durable.

"La valorisation touristique de la forêt ne peut en aucun cas être guidée par une logique prédatrice qui ne se soucierait pas des dommages collatéraux qu'elle cause là où elle s'exerce."
- Étude stratégique relative à la valorisation touristique des massifs forestiers.

Les **dommages collatéraux** occasionnés à la nature dans le cadre de ces projets seront nombreux puisque cela signifie: raccordement aux impétrants, stations d'épuration individuelles, pollution sonore, pollution visuelle, pollution lumineuse...

Ne soyons pas naïfs, l'urbanisation est **irréversible**!

La forme :
Aucune participation citoyenne

Voici la manière dont ces projets nous ont été présentés, ou plutôt imposés: *"Ce projet est sur la table depuis deux ans", "Vous n'aurez rien à dire", "Les autorisations seront une simple formalité",* etc. Que l'on soit "pure souche", second résident ou simplement amoureux de notre région, il est normal de se sentir investi dans son avenir et la préservation de celui-ci.

Nous ne parlons pas d'une simple demande de permis d'annexe à l'habitation, ni de gîtes en zone à bâtir. Il s'agit bien ici de **23 habitations tout confort et parkings** en zones forestières et agricoles. Il s'agit d'urbaniser des zones initialement rurales et dédiées aux espaces naturels.

Ne pas inclure les citoyens dans les décisions aussi impactantes pour leur avenir et leur qualité de vie, est une atteinte à la démocratie.

L'argument: *"Les gens ont vendu leurs terrains, le promoteur en fait ce qu'il veut"*, est une atteinte à l'intérêt général des citoyens qui devront subir, sur le long terme, les conséquences écologiques et économiques de cet étalement urbain. Ne pas inclure les citoyens dans des décisions aussi impactantes pour leur avenir et leur qualité de vie, est une atteinte à la démocratie.

La forme

Travailler au bien-être de sa communauté, c'est potentiellement inspirer et impacter d'autres communautés.

Quel héritage laisseront nos élus?

Quand nos élus se retranchent derrière la loi en disant *"C'est comme ça, la loi le permet, on n'y peut rien"*, ils manquent une opportunité d'insuffler des changements positifs dans la société. Travailler au bien-être de sa communauté, c'est potentiellement inspirer et impacter d'autres communautés, à un niveau plus global. Ne dit-on pas que "les idées sont dans l'air"? Ceci est valable tant pour les bonnes idées, que pour les mauvaises.

Alors, **posons la question** à nos élus. De quel côté êtes-vous? Quel sera votre héritage?

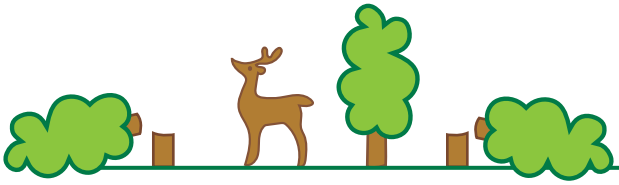

Évènements

Atelier d'écriture

Le samedi 17 octobre, Caba-NON! organisait un atelier d'écriture sur un terrain déboisé. Avec des troncs d'arbres pour stylos, les habitants ont réalisé des lettres de quinze mètres de haut.

La mite et le village

Le dimanche 18 octobre, une mite géante a traversé le village d'Herbeumont. Le récit complet, ainsi que les photos sont à découvrir sur notre site web **www.caba-non.be**.

Caba-NON ? Caba-NON !

De nombreux habitants d'Herbeumont se sont réunis au sein de l'association **Caba-NON!** qui est un comité d'action contre la construction d'habitations de loisirs en zone forestière à Herbeumont. Ces habitations et leur implantation causeront de grands dommages à la nature, au village même et à la qualité de vie de ses habitants. **Caba-NON!** tentera de peser sur la décision de l'autorité communale. En savoir plus ? Nous rejoindre ? Super ! Plus d'infos sur **www.caba-non.be.**

Nous devons être unis pour contrer ce projet.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

AFFICHE A3 OU 60X84CM

BANDEROLE 1x3M

Vous aussi, dites NON!
... En ajoutant une affiche sur votre fenêtre
... En plantant un panneau ou une banderole dans votre jardin
... En participant aux actions du Collectif Caba-NON!
... En mettant vos talents au service de Caba-NON!

Intéressé.e?
Contactez le Collectif Caba-NON! à l'adresse **cabanon.herbeumont@gmail.com.**

Suivez-nous sur Facebook, Instagram et sur www.caba-non.be pour les infos et mises à jour.

Toutes vos idées, suggestions et talents sont plus que bienvenus!